

Ecole de Somatothérapies et de Sophrologies appliquées

112, rue de Grandmont 37550 Saint-Avertin
Tel : 02 47 20 09 09

FORMATION

GESTION ADMINISTRATIVE COMPTABLE ET COMMERCIALE DU CABINET DE SOPHROLOGUE

Dates au choix :

Le dimanche 10 février 2019

Le samedi 23 février 2019

Le samedi 23 mars 2019

Public concerné :

La nouvelle réforme de la formation professionnelle votée le 5 septembre 2018 oblige les organismes de formation professionnelle à renforcer la qualité de leurs prestations afin de pérenniser l'activité des professionnels certifiés. Dans le cas de la formation « Devenir Sophrologue », dans un souci d'adaptation à l'émergence du métier de sophrologue et de sa pérennisation, l'Ecole de Somatothérapies et de Sophrologie Appliquées a ajouté la formation « gestion administrative, comptable et commerciale du cabinet de sophrologue » sur son catalogue de formations. Ce bloc de compétences sera évalué le jour de la formation. Le stagiaire recevra une attestation précisant ses acquisitions.

Objectif

Nous vous proposons une journée de formation spécifiquement mise en place pour répondre aux exigences de la nouvelle réforme professionnelle en matière de gestion administrative, comptable et commerciale du cabinet de sophrologue.

Cette journée de formation vous permettra de développer les capacités suivantes :

Connaître les procédures juridiques et administratives :

- Connaître les différents régimes fiscaux et les expliquer.
- Connaître les différentes formalités administratives

Maîtriser les bases de la comptabilité

- Connaître les différents documents comptables
- Citer les justificatifs comptables en fonction des dépenses et des recettes (factures, agenda journalier)
- Connaître le régime de la franchise en base de TVA
- Connaître la définition d'une recette et les dépenses
- Connaître les différentes charges sociales personnelles obligatoires
- Connaître le fonctionnement des immobilisations et des amortissements

Mettre en œuvre le développement commercial de l'activité

- Utiliser les réseaux socio-professionnels
- Communiquer sur son activité
- Lier des partenariats

Moyens et supports Pédagogiques

Approches théoriques et surtout études de cas pratiques réalisés par les participants sous la supervision des formateurs. Evaluation des projets professionnels avec réponses individualisées.

Organisation de la Formation

Le nombre de participants est de 12 personnes maximum. Les places sont volontairement limitées afin de faciliter l'apprentissage et la mise en pratique.

Les dates au choix sont : le 10/02/2019, le 23/02/2019, ou le 23/03/2019, 112, rue de Grandmont 37550 Saint-Avertin

De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h30.

Chaque participant apportera son pique-nique pour le déjeuner qui sera pris en commun directement sur le lieu de formation.

Intervenante

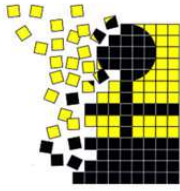
Pascale CHIVOT : ex-directrice administrative de l'ARAPLT (Association Régionale Agréée des Professions Libérales de Touraine)

Tarif

Le tarif pour ce Module complémentaire est de 150.00€.

Modalités d'inscription

Pour vous inscrire, nous vous invitons à remplir le Bulletin d'Inscription ci-après et à le retourner accompagné de votre règlement.



**Ecole de Somatothérapies et de
Sophrologies appliquées**
112, rue de Grandmont 37550 Saint-Avertin
Tel : 02 47 20 09 09

Bulletin d'inscription

Afin de valider définitivement votre inscription, nous vous remercions de bien vouloir nous faire parvenir par courrier le bulletin d'inscription accompagné de la totalité de votre règlement à :

William Bonnet
École de Somatothérapie et de Sophrologie Appliquées
112, rue de Grandmont 37550 Saint-Avertin



.....
.....
.....

Bulletin d'inscription **GESTION ADMINISTRATIVE, COMPTABLE ET COMMERCIALE DU** **CABINET DE SOPHROLOGUE**

Nom Prénom
Adresse
.....
Code postal Ville
Téléphone E-mail
Date de naissance Lieu de naissance
Niveau d'études Profession.

Je souhaite participer au stage **GESTION ADMINISTRATIVE COMPTABLE ET COMMERCIALE DU CABINET DE SOPHROLOGUE** Qui se déroulera au choix

- Le dimanche 10 février 2019
- Le samedi 23 février 2019
- Le samedi 23 mars 2019

A Saint-Avertin 112 rue de Grandmont 37550, pour un montant total de **150.00€**.
Chaque participant apportera son pique-nique pour le déjeuner qui sera pris en commun directement sur le lieu de formation.

Date : ... / ... /

Signature